

Formation RH19 : Assurer les missions du Référent "Harcèlement sexuel et agissements sexistes"

1 jour

Dernière modification le 25 août 2020

Présentation

Depuis le 1er janvier 2019, suite à la loi du 5 septembre 2018, de nouvelles obligations ont été mises en place pour les entreprises en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

A minima deux référents « harcèlement sexuel et agissements sexistes » doivent être mis en place au sein de l'établissement : un membre de CSE (Comité Social et Economique) et un représentant de l'entreprise (pour toute entreprise d'au moins 250 salariés).

Objectifs de la formation

Connaître les mesures à prendre pour accompagner et protéger la victime

Maîtriser le cadre théorique et juridique des agissements sexistes, des harcèlements et des violences sexuelles

Prévenir les situations de harcèlement sexuel

Public

Direction des RH, responsable des RH, professionnel en charge des RH, (Futur) Référent Harcèlement

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Pré-requis

Connaissances professionnelles relatives à la fonction exercée

Programme

Appréhender les concepts

Identifier les concepts de l'échelle du sexisme : du sexisme bienveillant au harcèlement sexuel et aux violences sexuelles

Savoir caractériser les faits : c'est / ce n'est pas...

Connaître le cadre légal et ses dernières évolutions

Savoir détecter et identifier

Appréhender les spécificités :

Identifier et mobiliser les acteurs

Connaître les acteurs internes

Identifier les acteurs externes

Traiter les violences sexuelles et sexistes

Ecouter la victime ; Sécuriser la situation

Procéder à une enquête interne d'analyse de la situation

Traiter la situation une fois les faits avérés

Sanctionner les auteurs

Communiquer et prendre en charge l'ensemble du collectif de travail concerné

Gérer « l'après »

Les plus de la formation



Proposition de trame d'entretien à utiliser avec les victimes



Proposition de trame d'entretien à utiliser avec les témoins ou autres tiers concernés



Adaptabilité aux réalités du terrain et aux participants, une approche personnalisée au contexte, une mise en pratique in situ permanente, cas illustrant différentes situations connectées à la thématique

Évaluation



La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas



Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Dates

En inter - Présentiel:

9 septembre 2026 à Paris

En inter - Distanciel:

Pas de session prévue prochainement

Tarifs

En inter - Présentiel

Tarifs 2026

Adhérents

365 € nets de taxes par personne (déjeuner offert).

Non-adhérents

475 € nets de taxes par personne (déjeuner offert).

Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

Une analyse précise de votre demande

Une proposition détaillée de formation

Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.